



# L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

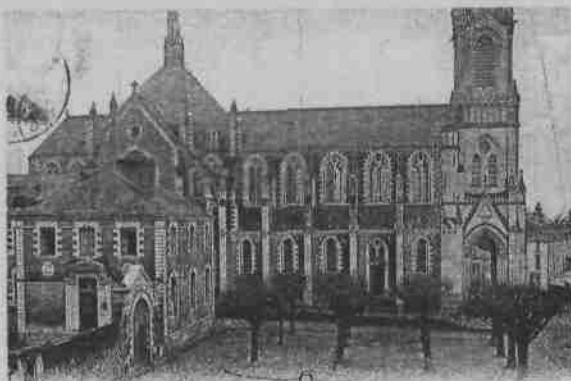
28

MARS 1998

Participation : 10 F

## Le mot du Président

**Mettre le site de Saint-Lupien en valeur.** Voilà bien un souhait de tous les membres de l'Association, de beaucoup de Rezéens et de bien d'autres personnes. Depuis bientôt vingt ans, nous gardons présent à l'esprit la volonté de voir ce souhait se réaliser. Des travaux importants ont été menés tant pour la mise en valeur du site gallo-romain que pour la sauvegarde de l'ensemble constitué par la chapelle et le prieuré. Puis, plus rien de nouveau, sans doute pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui, on en reparle et cela fait chaud au cœur. Souhaitons que ceci se concrétise. Concernant les édifices, on ne peut que constater, hélas, leur abandon après les gros travaux d'il y a quelques années. Les ensembles gothiques destinés à supporter les vitraux restent cachés derrière des contreplaqués et parfaitement invisibles. Si l'on avait mis ces plaques du côté intérieur, au moins on aurait pu apprécier l'architecture. Sans doute on peut craindre le vandalisme, mais on ne pourra laisser les contreplaqués indéfiniment. Les services techniques ont placé des projecteurs au ras du sol, mais ils ont été rapidement cassés. Il y a là quelque chose à repenser, ce d'autant plus que, pour l'un d'eux, on avait créé un tertre artificiel qui ne sert plus qu'à masquer l'ensemble sous son jour le plus intéressant. Ainsi, qui voudrait photographier l'angle formé par la chapelle et le prieuré aurait bien du mal ! Alors qu'une pente de sol jusqu'au chemin bas aurait été judicieuse pour bien dégager l'ensemble, on se retrouve avec, au contraire, un monticule et la porte romane, du plus grand intérêt, reste à peu près invisible si l'on ne s'approche pas au plus près. Tout ce côté pourrait, à peu de frais, être traité en pelouse au lieu d'être abandonné aux herbes folles qui contribuent à masquer l'essentiel. Avec une pente adéquate et un espace entretenu, on aurait enfin un angle correct pour la vue, le



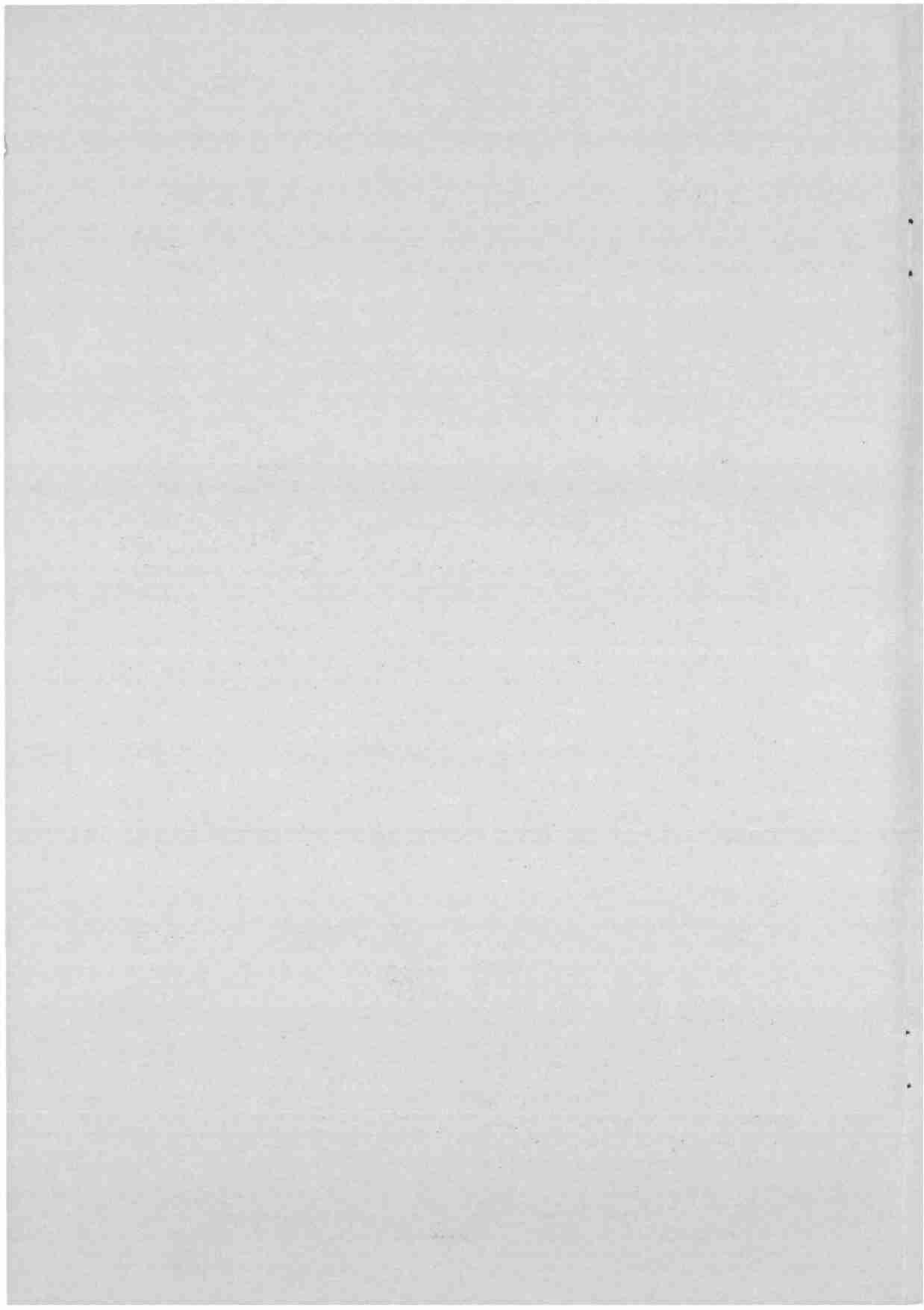
EGLISE DE REZÉ

minimum avant que les bâtiments ne soient terminés et enfin affectés. De tout ceci, nous aurons l'occasion de discuter avec les élus. C'est bien en partie notre raison d'être. Le vendredi 26 mars, sur invitation de la municipalité, deux membres du bureau de l'Association iront à Jublains (Mayenne) reconnaître l'exceptionnel site archéologique gallo-romain, ceci en liaison avec le service de l'Archéologie de la DRAC. Le but de ce voyage est de tirer des enseignements pour l'aménagement du site de Saint-Lupien. Alors, espérons que les leçons seront profitables.

M. KERVAREC

## SOMMAIRE

	Pages
<i>Les loges de la Meilleraie</i> (M. KERVAREC)	3
<i>Le Château de Praud</i> (H. PROUST)	6
<i>Histoire de l'Eglise Saint Pierre</i> (S. BRIAND)	12
<i>Une famille rezéenne - Les Marchais II</i> (Y. VINCE)	17
<i>Villages et lieux dits de Rezé en 1856</i> (L. BIRON)	20
<i>Les voyages de mules</i> (E. MAUGAT)	22



## LES LOGES DE LA MEILLERAIE ... UN ERMITAGE ?

**L**E CHEMIN DES LOGES, À L'EXTRÉMITÉ SUD DE REZE, SERT DE LIMITE A LA COMMUNE, PARALLELEMENT COURT LA RUE DE LA PETITE MEILLERAYE EN LES SORINIÈRES. AUTREFOIS, LES TERRES DE CE SECTEUR DES SORINIÈRES RELEVAIENT DE PONT SAINT MARTIN.

● Inclus dans la Meilleraie, le vieux cadastre des Sorinières indique la Fossé-aux-Cassines. Or, les mots "cassine" et "loge" ont désigné une même réalité, des cabanes légères faites de bois et de branchages. On pense alors aux huttes des charbonniers, sabotiers et autres, car nous sommes en une zone jadis forestière. Cependant, il nous faut comprendre ce que représente le lieu-dit la Meilleraie, ce qui n'est pas aisé. On a, en effet, beaucoup spéculé sur ce nom sans apporter de réponse vraiment convaincante.

● A l'examen du vieux cadastre des Sorinières, on remarque que le lieu fut très certainement bâti, non seulement de loges ou cassines, mais aussi de pierre, ce que rappelle le lieu-dit Le Champ-de-la-Ruine. Dans l'Etat de l'Eglise de Nantes dressé par l'abbé Grégoire en 1790, il est fait état d'une chapelle rurale (et non domestique) alors en ruine, située en ce lieu. Elle était accompagnée d'un cimetière. Lors de la visite épiscopale effectuée en 1689 à Pont-Saint-Martin, cette chapelle n'est pas mentionnée, ce qui signifie qu'elle était déjà hors de service. Le cadastre nous montre des allées tracées avec un souci de géométrie et une placette en demi-lune, qui serviront par la suite à l'établissement de la route des Sorinières à Pont-Saint-Martin. Ces allées étaient nommées le Guimbardement. Ce nom désigne, à coup sûr, des allées réservées aux piétons (du nom latin *gamba* qui a aussi donné jambe, gambette, guibole, etc.). La chapelle et le cimetière nous indiquent qu'il s'agit d'une terre consacrée.

● Tentons donc de cerner le sens du lieu-dit la Meilleraie. Bien sûr, on songe tout de suite à la Meilleraie de Bretagne et à l'abbaye cistercienne fondée en 1132. A propos de celle-ci, les commentateurs du "Dictionnaire de Bretagne" d'Ogée indiquent que l'abbaye est indiquée *Beatae Mariae de Mellario* dans un acte dont, malheureusement, ils ne donnent pas la date. On a le Vieux-Melleray, en français donc, en 1134, deux années après la fondation de l'abbaye et *Melereium*, autre "latinisation" en 1142. Les mêmes commentateurs indiquent encore que la paroisse apparaît sous la forme "latinisée" "*parrochia de Mellis alveria*". Mais la paroisse n'a été fondée qu'en 1768 et on ne doit pas retenir cette dernière version qui nous indique que c'est la paroisse des "ruches à miel", interprétation que, pour ma part, je ne retiens pas.

Les étymologistes Dauzat et Rostaing proposent pour racine le latin *mespilarium* et le suffixe collectif *étium*, ce qui indiquerait un bois de néfliers. L'étymologiste belge Vincent a la même hypothèse. Emile Boutin, quant à lui, assimile le nom au toponyme la Mézellière. Selon lui, ce serait donc le souvenir d'une léproserie. En effet, les lépreux étaient aussi des *mezeaux*, *mesels*, *masels*.

● Nous avons donc, selon les auteurs cités, trois pistes qui nous sont ouvertes, les ruches, le bois de néfliers et la léproserie. Pour ce qui me concerne, je ne retiens aucune d'entre elles.

Pour être connus, les toponymes la Meilleraie ne sont pas si nombreux que cela. Pour le sud de la Loire et les rives du fleuve, je retiens un cas à Saint-Viaud proche de la route de Port-Saint-Père, mais le site ne nous enseigne rien. Par contre, la Meilleraie, en Remouillé, se situe au coeur de l'ancienne forêt de Montaigu reconnaissable par ses nombreux toponymes en "bauche" et l'allure générale du parcellaire.

# LA PETITE-MEILLERAIE PRÈS LES SORINIÈRES d'après le cadastre de 1830



Commune de Riez

Chemin des Loges

vers Noës

vers les Sabler d'Oleone

La Forêt

Le Bois de la Meilleraie

Le Petit Boulonnier

Le Grand Boulonnier

La Fosse aux Cassines

Le Champ de la Ruine

Le Champ de la Ville

Les Noës

Le Champ Rouaud

La Forêt

Le Grand Chêne

Les Loges

Les Sorinières

La Forêt

La Meilleraie

Le Guimbardement

La Cassière ou le Mortier Plat

---

Au Cellier, le village de la Meilleraie est aussi en une zone jadis forestière. A Varades, nous nous trouvons dans une ancienne île de la Loire. Enfin, l'abbaye de la Meilleraie se situe également en zone forestière.

● Après les trois pistes sus-dites, je vais en ouvrir une autre, celle d'un ermitage. Dans le cas des Sorinières, on remarque qu'il existait probablement une léproserie, mais elle était à 1200 mètres de là, au lieu-dit le Sanitat, entre les villages de la Sanglerie et des Basses-Sorinières, hors du massif forestier. Les lépreux étaient tenus à l'écart, certes, mais pas au fond des bois et toujours à proximité des villages.

● Pour expliquer la Meilleraie, on retiendra donc un mot "meillaud", toujours usité en Anjou et en Poitou mais qui dut appartenir à toute la France du nord puisqu'il a aussi pénétré la langue bretonne sous la forme "mailhous". Ce mot désigne un gueux, une personne en haillons, sale. La version féminine meille désigne une bohémienne. On sait que l'érémétisme, largement pratiqué au haut Moyen-Age, connut un regain de faveur au 11<sup>e</sup> siècle et resta influent jusqu'à la fin du Moyen-Age. C'est un ermite, Guillaume Cutel, qui est à l'origine de la fondation de la chapelle Saint-Eutrope de Pont-Rousseau au milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Très souvent, ces hommes vivaient au fond des bois ou dans des lieux isolés, ayant besoin de solitude pour vivre leur foi. Fréquemment, ils finissaient par

former de petites communautés parfois à l'origine d'importantes maisons religieuses (Fontevrault par exemple). On remarque que le Vieux-Melleray est devenu une abbaye et que le lieu bâti le plus proche de la Meilleraie en Remouillé se nomme l'Ermitage.

● Les moines ermites se distinguaient par leur allure vestimentaire peu orthodoxe, déguenillée et sale. Ils vivaient entourés de marginaux de toutes sortes et le qualificatif de meillauds leur convient parfaitement. A l'appui de cette hypothèse, on notera le cas très particulier de la localité de Beaufou, en Vendée, fondation médiévale relevant de l'abbaye de Noirmoutier. Elle montre des logis du 14<sup>e</sup> siècle et une église du 12<sup>e</sup> siècle. Les habitants sont dits des Meillerets, ce qui, selon moi, serait un héritage des premiers moines du lieu, des ermites.

● La géométrie parfaite des allées de la Petite Meilleraie, aujourd'hui en Les Sorinières, la placette, la chapelle et son cimetière, les loges ou cassines protégées par une fosse plaident pour l'existence d'un établissement d'importance non négligeable. On peut supposer qu'il mourut avec les guerres de la Ligue qui causèrent de graves dommages au sud de la Loire, mais nous n'avons aucun document pour nous en assurer ■

MICHEL KERVAREC.

PLAN : M. KERVAREC.

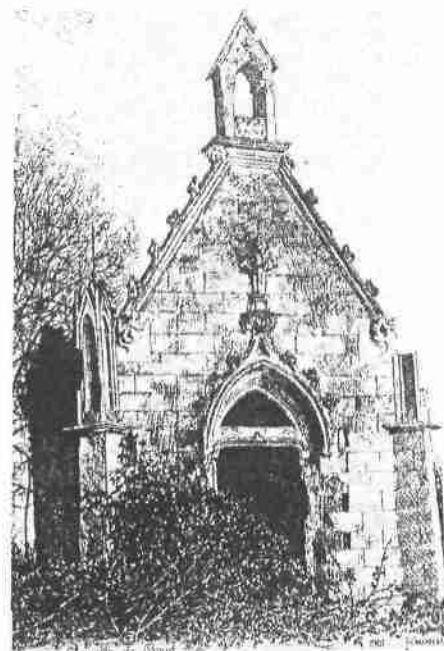
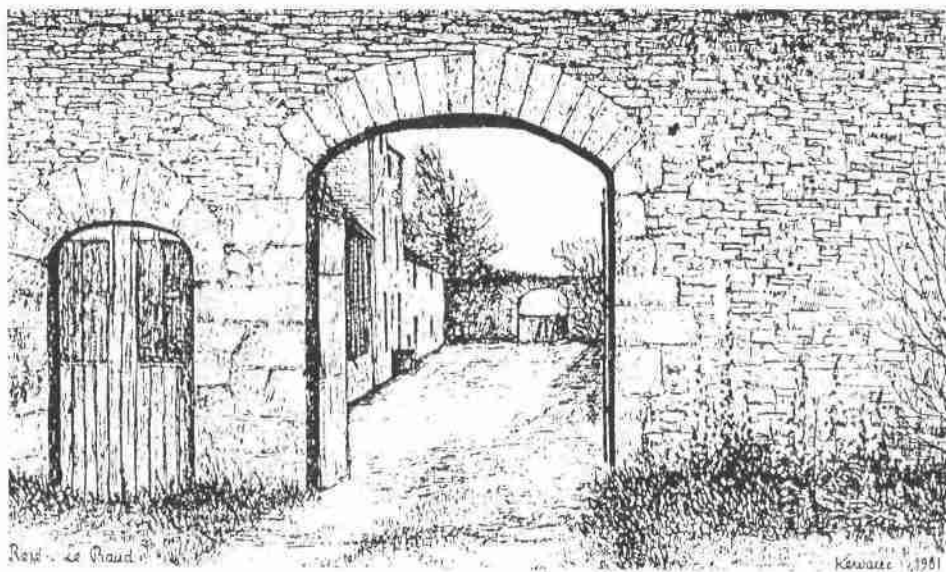
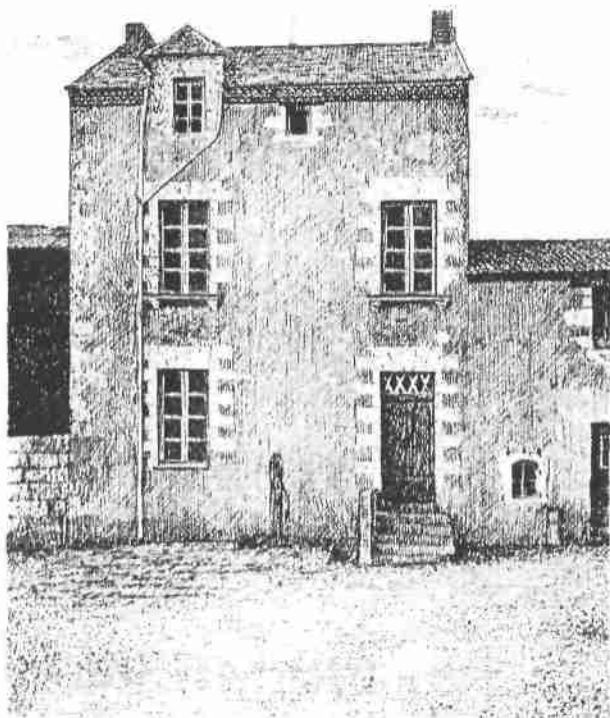


## LES CHATEAUX A REZE (SUITE)

### LE CHATEAU DE PRAUD

**L**e domaine de Praud a fait l'objet à plusieurs reprises d'articles dans notre bulletin. Dénommé à l'origine PREAU il fut propriété de F. de la Tribouille en 1603 — Guy de la Tribouille fit construire la chapelle en 1646 (1) -puis de Monti en 1640 il passa à la famille Bascher en 1780.

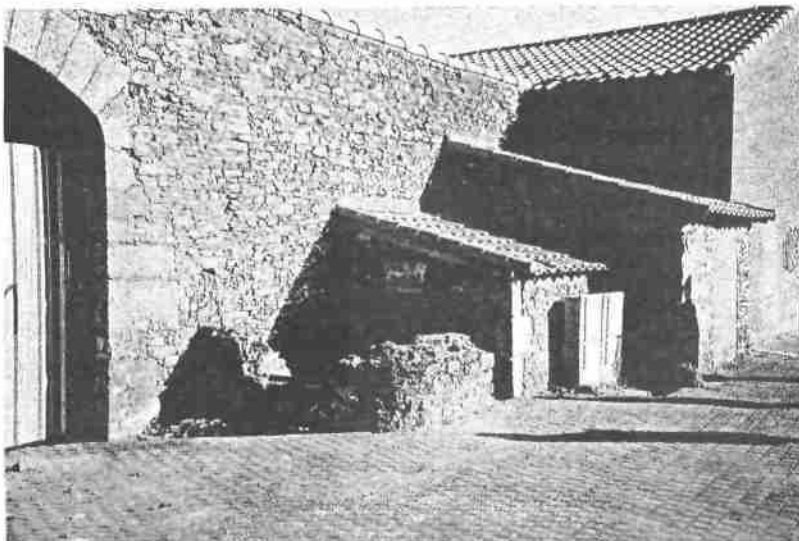
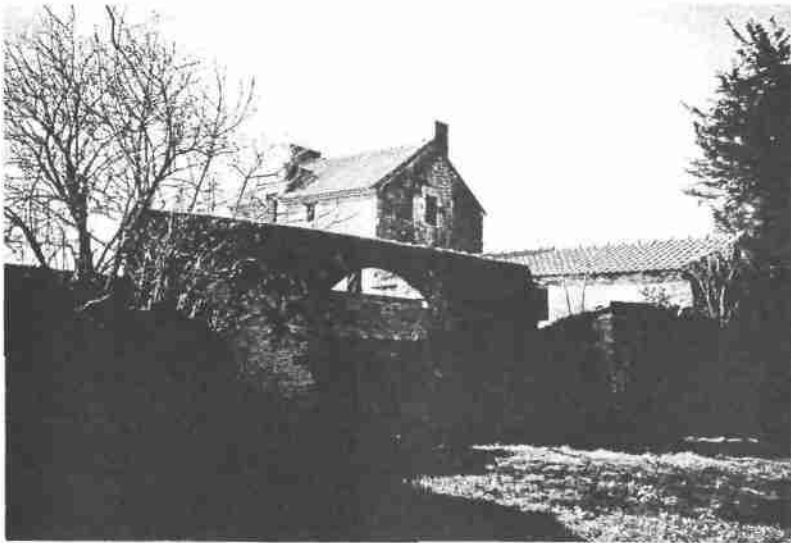
Lorsque éclata la Révolution, en 1789, Marie-Pierre Charles Bascher de Beaumarchais, sieur de Praud était lieutenant particulier de l'Amirauté. Il adhérait aux idées nouvelles, devint membre de la municipalité nantaise, souscrivit à la fête patriotique des Trois Ordres. Cependant, le reste de la famille ne partageait pas ses convictions : deux frères devinrent prêtres-réfractaires, deux autres émigrèrent, si bien que devenu suspect, Marie-Pierre Bascher accusé de "délits contre-révolutionnaires" fit le voyage à Paris des 132 Nantais (2)



LE LOGIS DE PRAUD ET LA CHAPELLE

(1) Ami de Rezé n° 25. Les chapelles à Rezé. S. Briand

(2) Ami de Rezé n° 17. Les bourgeois nantais et la terreur. H.Proust



LE LOGIS DE PRAUD ET SES DÉPENDANCES (ÉTAT ACTUEL)

Son frère Joseph-Jules participa au débarquement de Quiberon et sa nièce reçut au logis de Praud les espions Nantiat et Butler venus infiltrer les milieux républicains afin de relever le système de défense longeant la Loire et de rencontrer Charette (1). Joseph-Jules qui, après la défaite de Quiberon réussit à rembarquer sur un bateau anglais revint en juillet 1795 à Saint-Jean-de-Monts avec une mission du Cte d'Artois et participa aux mouvements qui agitèrent la Vendée jusqu'en 1797. Louis XVIII le remercia à la Restauration en le nommant colonel, chevalier de St Louis et par lettre patente du 26 nov. 1818 J.J. Bascher fut anobli.

Nouveau soulèvement en Vendée en 1832 contre Louis Philippe "l'usurpateur". La duchesse de Berry et Athanase de Charette tentèrent de mettre sur le trône le duc de Bordeaux. Nous retrouvons le colonel de Bascher et ses deux fils engagés à leur suite. Le colonel commandait avec Kersabiec le rassemblement de Maisdon. Joseph ancien officier de la garde fut arrêté en mai puis libéré sur parole. Quant à Charles de Bascher, il combattit en juin à la bataille du Chêne (2) ; après la défaite, surpris par la garde nationale d'Aigrefeuille, blessé à la cuisse, il ne put suivre la colonne et fut abattu.

Le logis de Praud fut racheté par un homme de loi, notaire, puis avocat, né à Nantes en 1805 : Philémon Chenantais.

P. Chenantais commanda la garde nationale à Rezé puis fut élu au suffrage universel le 31 juillet 1848 et devint maire de la commune (3). Bonapartiste, il fut élu à trois reprises. Pendant les 16 années que durèrent ses mandats successifs, P. Chenantais encouragea le développement des industries : les tanneries Suser à la Morinière et Galicier à Pont Rousseau ; les chapelleries : chapeaux vernis et chapeaux de feutre à Pont Rousseau et à la Fontaine Launay ; la savonnerie de la Morinière qui essayait de concurrencer celle de Marseille ; les distilleries à la Morinière et route de la Rochelle ; la construction navale : chantiers Chauvelon, Lemerle, Boju. Il favorisa l'essor des ateliers locaux : une briqueterie, des suifferies, plâtreries, vinaigreries, corderie, ferronnerie ...

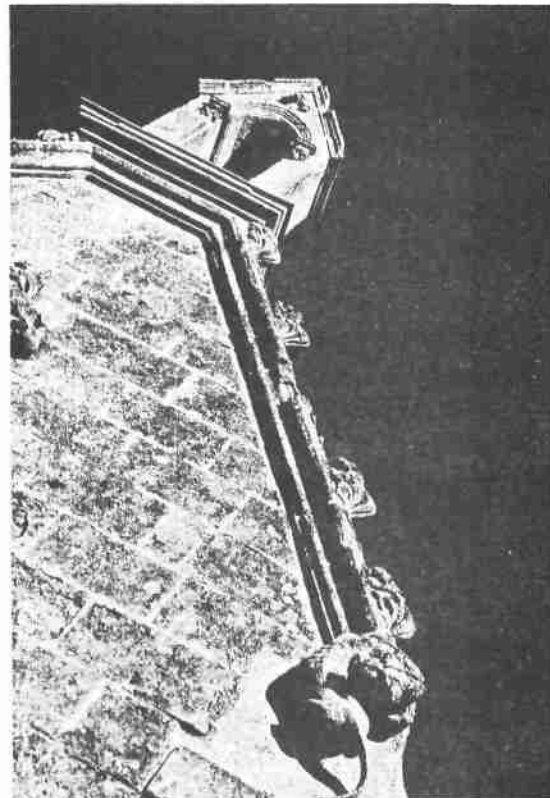
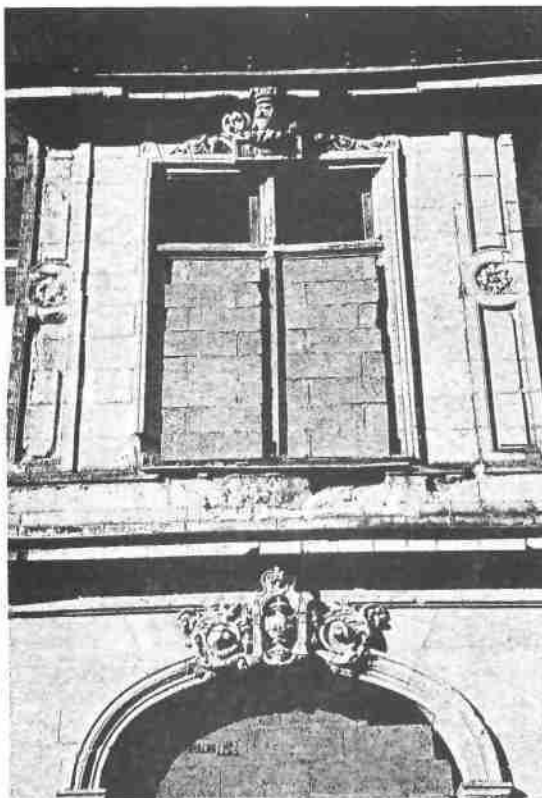
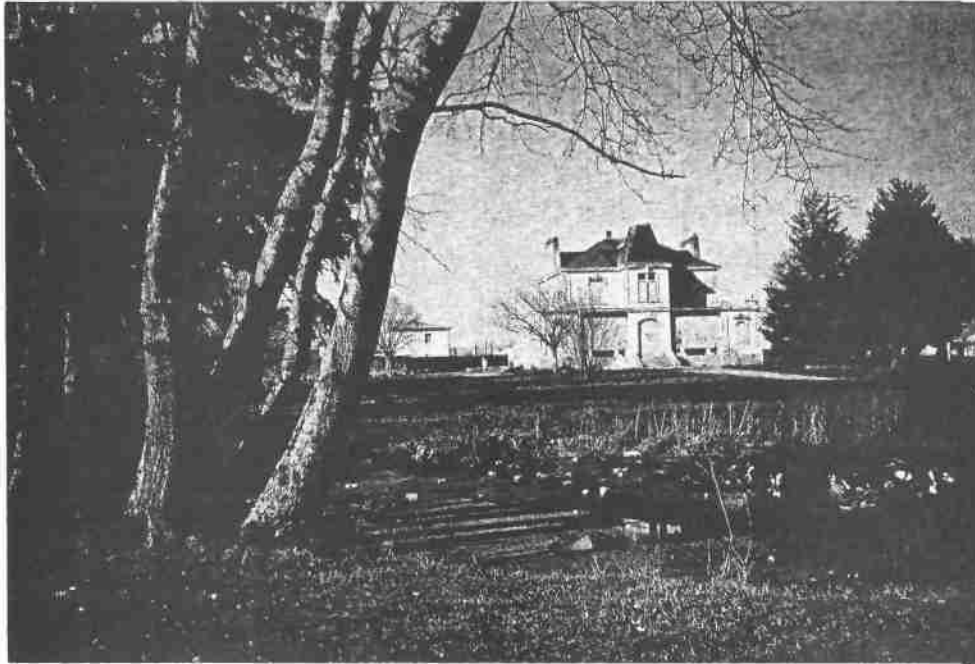
100. Châteaux de la Loire-Intérieure - REZÉ-LES-NANTES — Château du Praud



- (1) Ami de Rezé n° 10. L'espionnage à Rezé pendant la Révolution. M. Kervarec  
 (2) Le Chêne de Vieillevigne. Edouard de Monti. G. Laignon. H. Proust  
 (3) Ami de Rezé n° 15. La Municipalité Chenantais. Y. Vince







LE CHATEAU (ÉTAT ACTUEL). DÉTAILS DES FAÇADES DU CHATEAU ET DE LA CHAPELLE

● En 1855, Philémon Chenantais devint conseiller général du canton puis fut battu aux élections de 1861. Il fut nommé juge de paix en 1863, proposa sa démission de maire mais siégea encore quelques années au Conseil municipal. Il mourut à Nantes en 1883. Le domaine fut vendu en 1884 à M. Talva François, fabricant d'eau gazeuse, route de Machecoul ; puis, en 1907 à Gueudet Gustave, photographe, rue V. Hugo à Evreux, enfin en 1930 à Marcel Franquet, capitaine d'artillerie. Pendant toutes ces années, le propriétaire habitant en ville venait passer au château les fins de semaines et les vacances ; c'est le même principe que celui dont nous avons déjà parlé à propos des folies ; le château était entretenu par un couple de jardiniers, on y trouvait également un chauffeur, un ménage de fermiers.

● Le château de Praud occupe une situation stratégique, la Butte de Praud étant le point culminant de la commune (altitude 45 m). Il a donc été pendant la seconde guerre mondiale <sup>(1)</sup> un lieu particulièrement apprécié par les troupes. Les Français y installèrent de septembre à novembre 1939 un poste de D.C.A. ; ils furent remplacés par les Anglais qui de novembre 1939 à avril 1940 s'en servirent pour leur émetteur de TSF. Lorsque ces troupes montèrent au front elles furent remplacées par les réfugiés belges fuyant

en masse devant les Allemands. Les Français, revenus en juin 1940, y réinstallèrent leur poste de D.C.A., mais pour une courte durée puisque ce même juin 40 arrivèrent les troupes d'occupation... Les Allemands commencèrent par faire le ménage : ils firent brûler les objets abandonnés et jetèrent par-dessus les grilles les capotes d'officier que les paysans occupés à travailler dans les champs près de là récupérèrent. Ces capotes, au plus fort de la pénurie, furent teintes et retaillées, transformées en manteaux ou en pantalons ...

● Après la guerre, le domaine avait été loué pendant quelques décennies à un aviculteur qui y installa des poulaillers. Recouvertes de papier goudronné noir ces espèces de cabanes n'avaient rien d'esthétique. Mal entretenu, le domaine donnait des signes de vétusté. M. Franquet vendit des terrains pour la construction d'une zone pavillonnaire, fit murer les orifices du château, refaire les couvertures et clore les portails d'accès au logis. Si vous aimez les sites anciens, rénovés, il vous est loisible d'acheter une parcelle de ce logis actuellement à vendre en lots ! ■

H. PROUST

(1) Les Rezéens dans la seconde guerre mondiale.

H. Proust, G. Larignon, C. Lamotte d'Incamps.

Documents : H. Proust - M. Kervarec.

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE REZÉ

**C'**EST UNE ÉGLISE RELATIVEMENT RÉCENTE PUISQU'ELLE A ÉTÉ ACHEVÉE EN 1869. MAIS ELLE FAIT SUITE À UN ÉDIFICE PLUS ANCIEN QUI AURAIT ÉTÉ CONSTRUIT VERS 1300. La première église était perpendiculaire à l'actuelle, le chœur étant ouvert à l'Est. Les deux édifices ont été construits sur des ruines romaines. Rezé était alors une agglomération romaine importante qui a peut-être succédé à un bourg indigène : elle s'étendait du Port-au-Blé jusqu'aux Couëts. Cette agglomération a connu un essor rapide dès le règne d'Auguste et à la fin de celui de Claude. L'activité portuaire semble avoir été le moteur du développement urbain. Les fouilles effectuées de 1982 à 1984 ont montré que les activités artisanales avaient été remplacées par de grands entrepôts en bordure du port. Cette prospérité ne dura pas et, dès la fin II<sup>e</sup> siècle, bon nombre de bâtiments semblent avoir déjà été abandonnés, d'autres brûlés. Peut-être faut-il mettre ces phénomènes en liaison avec les modifications de l'accès au port (envasement). La crise de la fin du II<sup>e</sup> siècle a dû également jouer un rôle. On assiste dès lors à une véritable mise en léthargie de l'activité humaine qui ne se réveillera timidement qu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

A l'époque mérovingienne, une partie de la cité romaine a été transformée en nécropole à sarcophages. Les ruines romaines ont été réutilisées : elles ont servi à la construction de l'église Saint-Pierre, de Notre-Dame de la Blanche et de Saint-Lupien.

La vie de la cité romaine a été perturbée à deux reprises par des incendies : l'un à la fin du règne de Néron, l'autre dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle.

La présence de couches de terre souvent calcinées datant de ces deux époques est très significative.

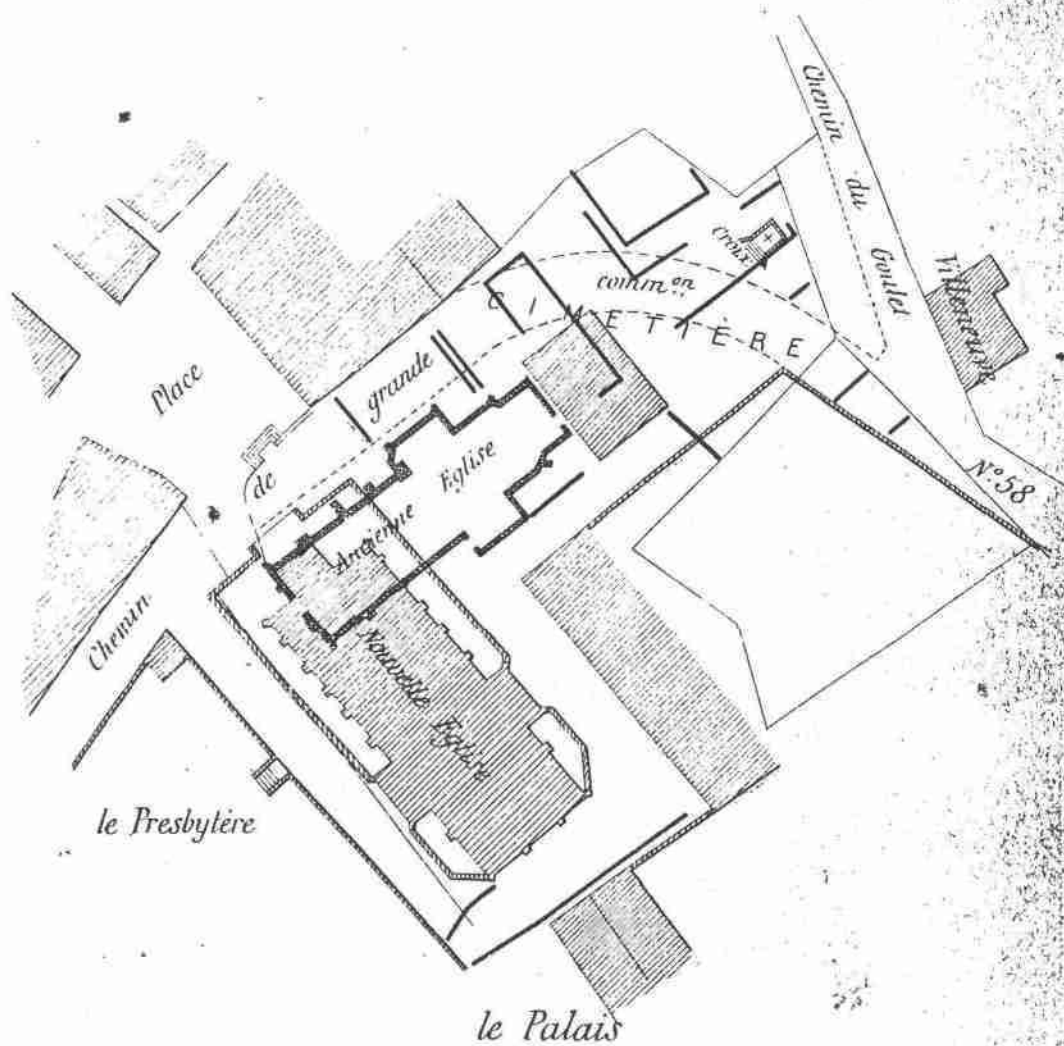
### RUINES ROMAINES TROUVÉES À L'EMPLACEMENT DES DEUX ÉGLISES.

*Monsieur Demangeat, un érudit, raconte que dans sa jeunesse — 1830 — il avait vu les restes d'un portique à quatre colonnes à l'endroit où s'élève la nef de la nouvelle église. La base de ce portique avait un diamètre de 70 cm. Au cours de fouilles pratiquées vers 1859, au sud de l'église, on a mis à jour une salle adossée à une autre pièce découverte dix années auparavant et dont le sol était pavé de mosaïques mais aucun relevé des figures n'a hélas été fait. Les murs qui délimitaient cette salle étaient de bonne maçonnerie et avait plus de 2 mètres de hauteur.*

A côté, s'élevait une piscine d'eau chaude ; cette construction formait un demi-cercle, dont le diamètre était de 4,24 m, avec cinq cheminées d'appel pour chauffer le bassin supérieur paré de pierres calcaires. L'eau y arrivait par des aqueducs que l'on voyait encore très bien en 1862. Les piliers, au nombre de vingt-cinq, étaient façonnés au moyen de grosses briques carrées. Sur le chemin qui sépare l'église du presbytère, on a retrouvé plusieurs murs, sans doute ceux des thermes !

En juillet 1863, les ouvriers occupés à la construction de l'église ont retrouvé, au midi, un atelier de fonderie romain dans lequel il y avait un petit four de briques autour duquel on a ramassé les débris d'une dizaine de creusets de petites dimensions.

Bourg de Rezé en 1853



Echelle de 0<sup>m</sup>.001 pour 1<sup>m</sup>.00.

Murs romains



Non loin de là, on a découvert un "laraire", curieuse sorte de petite chapelle qui devait être sur un piédestal de 60 cm de côté et d'une hauteur de 2 m. Il était fait de briques à rebord formant arcature et revêtu intérieurement d'un bel enduit rouge. Il contenait des figurines en terre blanche : un buste de femme coiffée en cercle, une femme debout avec devant elle un enfant, une autre femme debout, un sanglier et un chien. Ce laraire peut être vu au Musée Dobrée de Nantes.

Enfin, M. Lemaitre, érudit local, pense qu'un temple romain a pu s'élever à côté de l'église, à l'endroit nommé "le Palais". En 1853, on trouva un personnage assis pouvant appartenir à la catégorie des "impudiques". En 1854, on a arraché des fondations de la porte nord de l'église une sculpture singulière : au centre, elle représente une tête, de face, aux longs cheveux, accompagnée de quatre phallus placés symétriquement de chaque côté. En 1866, un autre fragment bizarre sortit de terre au sud de l'église : c'est un bas-relief en pierre calcaire représentant un Dieu imberbe debout, de face et nu, la main gauche appuyée sur un nain grimaçant dont les jambes se terminent en volutes.

### PREMIERE ÉGLISE SAINT-PIERRE

Elle a dû être construite en 1300 et 1400. Elle était perpendiculaire à l'édifice actuel et le chœur était orienté à l'est. Il ne reste, à ma connaissance, aucun document le représentant. Seules, les sablières ont subsisté : elles peuvent être vues au Musée Dobrée. Le baron de la Pilaye la décrit ainsi :

*«L'église est située à peu près au milieu supérieur de la colline. Elle est grande pour un simple bourg et forme un parallélogramme sans transept, coupé carrément à ses extrémités orientale et occidentale ; le tout est élevé-uniformé recouvert en ardoises. La charpente est masquée par un lambris en*

*planchettes formant la voûte plein cintre, de sorte que l'édifice, privé de bas-côtés et conservant au chœur sa même dimension, reste ainsi sans élégance. Le clocher, placé sur le pignon occidental, est une tour carrée en pierres, portant un dôme médiocre, à quatre faces recouvertes d'ardoises et surmonté d'un lanterneau. Il est soutenu en dedans par une voûte en pierres ogivales à quatre nervures conniventes en croix et munies de nombreux filets.*

*En examinant les murailles de tout cet édifice, on reconnaît bientôt qu'elles sont construites avec des débris d'anciens bâtiments par la diversité des pierres dont leur parement se compose. On voit même, dans le mur de la nef exposé au nord, beaucoup de morceaux de calcaires placés ça et là, quelques moellons de tuffeau de forme carrée et enfin, au-dessus d'une fenêtre, un espace en petites pierres cylindriques ou de petit appareil.*

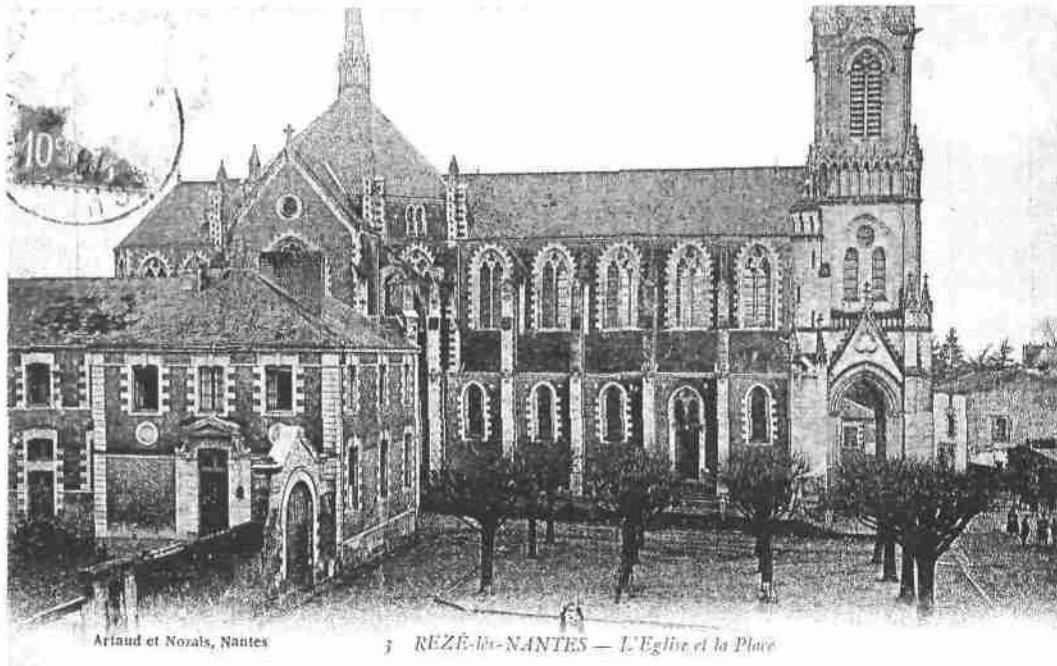


REZÉ, L'ÉGLISE ACTUELLE

De ce même côté, le cintre d'une petite porte offre, par ses claveaux étroits en tuffeau, une taille romaine bien caractérisée. Il en est de même de ceux de la troisième fenêtre méridionale de cette église : ils sont également en tuffeau et le cintre ajoute aux formes des précédentes l'interposition d'une brique entre chacun d'entre eux comme on le voit dans diverses églises des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Mais cette église n'est, dans son ensemble, qu'une reconstruction de 1300 à

1400 ainsi que le démontre le style ogival des fenêtres de la voûte qui se trouve au-dessus de la sortie se trouvant dans la partie occidentale.

Dans le cimetière, au milieu duquel l'église est placée, on a trouvé des morceaux de ces tombeaux monolithes en calcaire tertiaire coquillé dont on se servait pour les personnages de distinction dans les premiers siècles du Christianisme».



Arlaud et Nozals, Nantes

3 REZÉ-lès-NANTES — L'Église et la Place

Il semblerait qu'en 1844 l'édifice ait été complété par deux petites chapelles.

Sous la Révolution, le bâtiment avait été vendu, au nom de la Nation, au sieur Angebaud. Ce dernier ne l'avait pas acquis pour lui-même mais pour la généralité des habitants de la commune.

Il ne l'avait pas payé de ses deniers propres mais au moyen d'une collecte — ou souscription volontaire — auprès des habitants de Rezé. Quand la situation redevint normale, il fit des difficultés pour restituer ce bien.

#### CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ACTUELLE

Le 13 juillet 1851, le Conseil Municipal

évoque le problème de l'église ; celle-ci est en mauvais état et il convient de la réparer.

Le charpentier a constaté la vétusté du bois, des vices de construction et les efforts de la charpente, malgré les réparations consolidatrices qui avaient été faites, causent beaucoup d'inquiétude quant à l'existence du clocher, aussi convient-il d'engager sa réfection le plus rapidement possible.

Le coût des travaux est chiffré à 21 520 F au cours de la séance de Conseil Municipal du 21 août 1856... mais il n'y a pas d'argent et un secours est demandé à l'État.

Le 18 août 1858, la décision est prise de construire une nouvelle église car l'ancienne manque de solidité : elle est assise sur un sol mouvant et, dans plusieurs parties, bâtie sur d'anciennes tombes ; l'une des ailes, construite vers 1844, a subi des tassements considérables qui ont occasionné des lézardes dangereuses ; des réparations coûteraient trop cher et quels résultats obtiendrait-on en conservant une église sans valeur artistique, sans solidité et dont la contenance serait insuffisante pour accueillir les fidèles ? La population de Rezé s'élevait alors à 3 500 âmes ; celle de l'ensemble de la Commune à 7 000.

Mais il n'y a toujours pas d'argent et, le 28 août 1858, le Conseil Municipal vote des centimes additionnels à percevoir en : 1861, 1862, 1863, 1864 et 1865.

Le 1er février 1859, M. Chenantais, architecte, présente les nouveaux plans ; la dépense s'élève à 150 000 F, y compris les honoraires de l'architecte.

Le 30 septembre 1860, le Conseil Municipal autorise une première tranche de travaux s'élevant à 85 000 F. Le 13 août 1861, comme il n'y a toujours pas d'argent, on réduit la dépense à 5 000 F.

Le 31 août 1862, le Conseil Municipal est informé qu'aucun entrepreneur ne s'est présenté pour les travaux de construction de l'église !

Afin de réduire les dépenses, il est décidé que la fabrique\* démolira, à ses frais, l'ancienne église et que l'architecte devra employer, pour la construction à lui conférée, les matériaux provenant de cette démolition qui seraient jugés de bonne qualité.

Le 7 avril 1867, la fabrique est autorisée à contracter un emprunt de 40 000 F pour achever les travaux extérieurs de l'église, y compris le clocher — sans la flèche —

Le 10 mai 1868, le Conseil Municipal prend note de la démolition de l'ancienne église, décide de terminer la façade de la mairie et de relier ce bâtiment à la nouvelle église en aménageant une petite place. Le plan de cette place est arrêté au cours de la séance du 23 août 1868.

Le 23 mai 1869, l'église est construite et il apparaît alors que la fabrique, sans consulter le Conseil Municipal, y a fait ajouter une travée qui a augmenté d'environ 2 000 F la dépense de construction. C'est à cette même date qu'a été prise la décision de construire un parvis.

L'église Saint-Pierre de Rezé n'offre en elle-même rien de remarquable. Il n'en reste pas moins qu'elle est bâtie sur des lieux chargés d'histoire. Le fait qu'elle soit actuellement entourée d'édifices de conception ultramoderne, ne doit pas faire oublier que Rezé est une cité qui peut légitimement revendiquer un passé très ancien ■

SUZANNE BRIAND

\*\*\*\*\*  
\* *Fabrique* : l'ensemble des clercs et des laïcs chargés de l'administration des fonds et revenus affectés à la construction et à l'entretien d'une église.

Documents : S. Briand - L. Biron

## SAGA D'UNE FAMILLE REZÉENNE AUX 19<sup>E</sup> ET 20<sup>E</sup> SIÈCLES : LES MARCHAIS (II)

### II - ARTISANS DE LA RÉPUBLIQUE

L'année 1848, qui verra la proclamation de la II<sup>e</sup> République sera à Rezé une année d'ouverture de carrières, la municipalité étant soucieuse de donner du travail aux ouvriers au chômage. Une carrière est ouverte au bourg (1) dont la pierre qui en est extraite servira à consolider la cale du Goulet sur la rive du Seil puis, plus tard, à reconstruire la mairie et l'église.

Veuf depuis 1842, Julien Marchais décède en octobre 1849. François Marchais, le plus jeune de ses fils, maçon également, figure parmi les effectifs de la Garde nationale. Il est caporal dans le 2<sup>e</sup> corps des sapeurs-pompiers et est équipé d'un fusil qu'il rendra en 1852 (2) Il faut dire que Nantes est alors le théâtre de troubles qui nécessiteront l'appui de cette milice pour le rétablissement de l'ordre.

Le changement de régime politique — le Second Empire est bientôt en place — comme les travaux d'urbanisation ne résoudreont cependant pas le problème de la misère. En 1856, le maire de Rezé écrit : «*Les salaires depuis plusieurs années sont insuffisants pour procurer aux familles l'alimentation la plus frugale*». 336 personnes sont déclarées indigentes. Parmi elles, 9 maçons dont un nommé Boutin, lequel est un ouvrier de Julien II Marchais.

Plaie permanente de la société, la misère provoque à cette époque une attitude de rejet dont témoigne le comportement de la municipalité rezéenne, qui interdit la mendicité. A l'opposé de cette attitude, Julien II Marchais se distingue à l'intérieur de sa propre famille et de sa corporation. Ses descendants (3) se souviennent de lui comme d'un homme extrêmement bienfaisant. Un exemple entre tous : l'hiver il portait des

bûches à la porte des malheureux pour que ceux-ci puissent se chauffer.

Incompréhension de ses frères également entrepreneurs, ou simplement concurrence : parfois "*ils retournent la charrette de Julien avec son harnachement !*"

Pendant le Second Empire, la maçonnerie connaît bien des transformations. C'est le règne de l'invention. Pour la construction, on améliore la fabrication des tuiles et des briques, on invente le ciment, le staff. Pour l'habitat on met au point l'éclairage au gaz, la lampe à huile de Carcel, la bougie de stéarine de Chevreul. La première lampe à pétrole apparaît en 1851. Et aussi les premiers fourneaux domestiques à gaz ainsi que le linoléum.

Le revenu quotidien moyen d'un artisan maçon est de 5,25 F (3,30 F pour l'ouvrier) soit un revenu au-dessus de la plupart des autres artisans. L'artisan boulanger a, à la même époque (1860), un revenu quotidien moyen de 4,55 F.

A Rezé, une mairie a été construite sur l'actuelle place J.B. Daviais, l'église St Pierre voit sa reconstruction achevée en 1867.

La famille Marchais est probablement concernée par ces travaux et les deux entreprises — celle de Julien et celle de Jean — tournent à plein régime. Pont-Rousseau continue à s'étendre vers St Paul et au-delà vers les Trois-Moulins. Trentemoult s'agrandit.

(1) Un peu au-dessus de l'actuel Hôtel de Ville

(2) A.M.R. cote H5

(3) Notamment son petit-fils, J. Baptiste qui rapportera son témoignage en 1956



Trop de travaux à accomplir pour sa restauration, le vieux château des comtes de Monti de Rezé voit une de ses ailes disparaître. A la fin du Second Empire, Rezé n'a plus tout à fait la même allure qu'à l'époque où le premier des Marchais arrivait dans la commune.

L'un des frères de Julien est alors décédé. Il s'agit d'Alexis qui disparaît brusquement à l'âge de 45 ans en 1852. Il laisse une veuve — qui demandera l'année suivante à être dégrevée de ses impôts à la mairie — et 7 enfants, 7 filles dont l'aînée a 16 ans et la cadette 2.

En 1866, c'est Jean Marchais — le concurrent de Julien en tant qu'entrepreneur — qui décède. Son fils Jean-Baptiste François — par ailleurs très proche de son cousin Julien III (1) — lui succède. Il a épousé l'une de ses cousines, une des filles de François Marchais (le garde national), Élisabeth Adèle Marie dont il aura six enfants. Jean-Baptiste (1867), Étienne (1870), Lucien (1875), François (1877), Pierre (1880) et Marie (1881) (2).

C'est une entreprise prospère que laisse à son tour Julien II Marchais lorsqu'il meurt en 1871. Comme pour la branche cadette de la famille c'est le fils, Julien III qui prend la succession à la tête de l'entreprise. Affecté d'un problème de surdité (3), il a 33 ans et vient de se marier avec Philomène Ordronneau de laquelle il aura 4 enfants : Julien (1872), Alphonse (1874), Jean-Baptiste (1877) et Henri (1883). La famille quitte le village de la Blanche pour le nouveau bourg de Rezé où s'édifie une école communale de garçons, sur la nouvelle place. Près de La Blanche, une nouvelle école s'édifie à l'emplacement de l'ancienne et qui sera pour les filles. Julien III Marchais soumissionne auprès de la mairie mais il n'obtiendra pas le marché de la maçonnerie de cette nouvelle construction.

L'œuvre scolaire de la III<sup>e</sup> République est à cette époque dans sa phase de réalisation. Convaincu comme son père d'idées sociales avancées pour leur époque, Julien III Marchais est un fervent républicain. En 1889,

alors que la République fête le centenaire de la Révolution, les républicains rezéens lancent une souscription pour ériger un monument à la gloire de la République. Parmi les souscripteurs auprès du préfet et du maire on trouve Julien Marchais comme la plupart des personnalités laïques de la commune, ainsi que les deux loges maçonniques, Paix et Union et Libre Conscience. La cérémonie du 14 juillet, inaugurant le monument donnera lieu à la plantation d'un arbre de la Liberté dans la prairie dite de la Bourgeoisie, au bas du bourg, sur les prés bordant le Seil.

Avec son fils aîné qu'il associe à son entreprise de maçonnerie, Julien III Marchais soumissionne encore pour la construction d'une nouvelle mairie confiée à l'architecte Bassy (l'actuel hôtel Grignon-Dumoulin). Vainement. Cette mairie est édifée en 1895-1896 au nord de la place, auprès de la propriété Marchais. Désormais, la place a son aspect définitif qu'elle gardera longtemps. C'est là que décède brutalement Julien III Marchais, à la fin de l'été 1897.

Son fils aîné, Julien IV, a 25 ans, est déjà un maçon confirmé pour avoir travaillé un temps avec son père. Bientôt (1901) alors que son cadet Alphonse va se consacrer au génie civil (4), le 3<sup>e</sup> frère, Jean-Baptiste, va s'associer à Julien à la direction de l'entreprise.

L'autre entreprise Marchais, celle des cousins, est maintenant dirigée par Étienne, le second des fils de Jean-Baptiste François, né en 1870, et va s'installer avenue de la Loire (c'est la voie faisant face à l'église, bordée de marronniers). Alors que le jeune frère de Julien IV, Henri, meurt de la phtisie à l'âge de 17 ans en 1900, Pierre, le cadet d'Étienne Marchais, affecté de problèmes pulmonaires (5) devient employé à la mairie où il sera 4 ans plus tard secrétaire de mairie.

(1) Nés en 1838, ils ont le même âge

(2) Une autre des 5 filles de François Marchais, Marie, épousera Pierre Abraham Codet. Leur petite-fille, Suzanne, n'est autre que la mère de Jacques Guilbaud actuel adjoint au Maire de Rezé

(3) Déclaré lors de son recensement militaire - AMR, Cote H3

(4) Il sera ingénieur aux Ponts et Chaussées

(5) Déclaré lors de son recensement militaire - AMR, Cote H16



Associé comme on l'a vu à son frère Julien, Jean-Baptiste Marchais s'occupe parallèlement d'une association sportive : la société de gymnastique, La Fraternelle. Ayant pour vocation, à l'instar de nombreuses sociétés sportives qui voient le jour à cette époque, l'éducation physique et morale des jeunes gens, ses élèves, groupés en bataillons et sections doivent allier souplesse et force par le libre jeu des muscles, à la posture, la tenue vestimentaire et la propreté. Elle contribue par ses mouvements d'ensemble, ses marches et ses exercices de gymnastique pratique et raisonnée à faire de bons soldats et à préparer à l'agilité et à l'endurance si utiles à la patrie et à l'industrie.

Ces sociétés de gymnastique, héritières des sociétés de secours mutuels, s'occupaient également de la protection de ses membres et parfois de leur placement ou hospitalisation.

Républicains et laïcs, Julien IV et Jean-Baptiste concrétiseront bientôt politiquement les convictions de leur père. En 1904, ils sont parmi les fondateurs du Comité d'Action Républicain ou Jeunesse Républicaine de Rezé où se retrouve la gauche républicaine de l'époque, particulièrement les radicaux-socialistes. Les frères Marchais y côtoient Jean-Baptiste Daviais. Plus tard, Jean-Baptiste Marchais écrira, évoquant son frère Julien et Jean-Baptiste Daviais, tous deux disparus : *"... deux noms honorés et respectés. Depuis longtemps, je désirais revivre cette union qui fut toujours productive aussi ai-je prêté mon concours et exprimé certaines directives. Ennemi de certaines prétentions partant d'un culte immodéré du moi toujours haïssable, je n'ai pu avoir confiance que dans les hommes sincères"*.

Toujours prêtes à se rendre utiles à leurs concitoyens, les Jeunesses Républicaines prêteront aussi main forte aux habitants lors des inondations de 1906. Cette harmonie familiale, les frères Marchais la poursuivront également dans leur militantisme laïc, au sein du Comité de bienfaisance des écoles laïques, dès sa création en 1907. Tandis que Julien y est administrateur (il sera trésorier en 1919) Jean-Baptiste s'y occupe du comité des fêtes (avant d'être lui-même administrateur en 1919). Ce comité de bienfaisance laissera place plus tard aux Amicales laïques rezéennes (1). La déclaration de guerre en 1914 mettra une parenthèse dans les activités des frères Marchais. Julien et Jean-Baptiste sont mobilisés de même que leur cousin François — frère d'Étienne et de Pierre — Ce dernier n'en reviendra pas. Tombé au champ d'honneur en juillet 1916 : A Estrées dans la Somme, il donnera son nom à une rue de Rezé. (2)

Y. VINCE

SUITE N° 29.

\*\*\*\*\*  
(1) Voir article de M. Ameline - l'Ami de Rezé, n° 25, et de Mme Rivalland n° 18.

(2) François Marchais, d'abord installé comme débitant de boissons rue Alsace-Lorraine, vivait à Nantes depuis 1909

## VILLAGES, BORDERIES, DOMAINES ... DE REZE EN 1856

**C**E DOCUMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES EST INTÉRESSANT : IL NOUS RESTITUE ENTRE AUTRES LES NOMS DES LIEUX DE REZÉ, TELS QU'ILS EXISTAIENT EN 1856.

Pour la majorité d'entre eux, nous pouvons les situer sans difficulté : l'Aufrère, la Balinière, Trentemoult, etc. mais cela devient plus

difficile quand il est question de l'Ecobut, l'Épinais ou autre Gatine.

Pour nous aider il y a l'orientation et la distance par rapport au bourg et, très certainement, le cadastre de 1830, mais si la marche à pied nous tente pourquoi ne pas rechercher sur le terrain la trace de ces lieux oubliés ?

Numéros d'ordre.	NOMS DES LIEUX.	Désignation.	Nombre de ménages	Population	DISTANCE en chaî-lies communal.	Orientement.	
<b>COMMUNE DE REZÉ.</b>							
1	Aufrère (l'). . . . .	village	14	50	5.000	S. E.	
2	Baillaurie (la). <i>M<sup>me</sup> v<sup>e</sup> Renou.</i> . . . .	borderie	1	4	3.000	S. E.	
3	Balinière (la). <i>M. Sarrebourse d'Audeville</i>	domaine	3	22	2.100	E. S. E.	
4	Bauche (la). <i>M. de Cornulier</i> . . . . .	domaine	1	6	4.050	S. S. E.	
5	Bauche (la) . . . . .	village	6	34	4.000	S. S. E.	
6	Bernardière (la). . . . .	métairies	2	13	4.100	S. E.	
7	Blanche (la). (Partie du bourg.) . . . . .	maisons	»	»	0.250	S. O.	
8	Blordière (la). . . . .	village	28	131	3.450	E. S. E.	
9	Bois-Praud (le). . . . .	borderie	1	3	1.750	E.	
10	Borderie (la Basse). <i>M. Litou.</i> . . . . .	domaine	1	2	6	0.250	E. N. E.
11	Bouvardière (la). (Partie du bourg.) <i>M. Ertaux.</i>	village	»	»	0.200	S.	
12	Brosse (la). <i>Heritiers Mevois.</i> . . . . .	domaine	2	17	4.550	S. S. E.	
13	Carterie (la) . . . . .	village	4	21	2.200	E. S. E.	
14	Carterons (les). . . . .	masures	»	»	4.350	E. S. E.	
15	Château de Rezé (le). <i>M. le comte de Rezé.</i>	château	3	15	1.200	S. E.	
16	Chatelier (le). . . . .	village	25	102	4.000	S. E.	
17	Chapelles (les Basses). . . . .	village	63	246	4.250	S. E.	
18	Chapelles (les Hautes). . . . .	village	»	»	4.200	S. E.	
19	Chaussée (la). . . . .	village	20	94	4.450	E. S. E.	
20	Chaussée de Pont-Rousseau (la). . . . .	village	19	51	208	4.250	E.
21	Chênaie (la). . . . .	hameau	4	21	1.750	S. S. E.	
22	Chêne (le). . . . .	maison	1	3	1.300	E.	
23	Chêne Creux (le). . . . .	village	50	179	3.200	S. E.	
24	Classerie (la). <i>M<sup>me</sup> veuve Turquatil.</i> . . . .	domaine	2	11	2.650	S. S. E.	
25	Clos Bossé du Gimetière (le). <i>M<sup>me</sup> v<sup>e</sup> Hardy</i>	borderie	1	2	9	0.600	E. S. E.
26	Cocotière (la). <i>M. Lecoq.</i> . . . . .	fabrique	1	7	27	1.800	S. E.
27	Coran. . . . .	village	7	26	4.600	S. E.	
28	Croix Médard (la). . . . .	village	6	21	0.500	S. S. O.	
29	Erdronnière (l'). (Section du bourg.) . . . .	village	6	9	26	1.900	E.
30	Erdronnière (l'). (Section de Saint-Paul.)	village	60	82	274	1.900	E.
31	Ecobut (l'). . . . .	borderie	1	4	4.000	S. E.	
32	Épinais (l'). . . . .	borderie	1	3	5.100	S. E.	
33	Étang Bernard (l'). . . . .	village	5	22	3.400	S. E.	
34	Forest (la). . . . .	métairie	1	6			
35	Gabarrière (la). <i>M. Bonamy.</i> . . . .	domaine	1	7	4.950	S. E.	
36	Galarnière (la). . . . .	village	6	18	2.000	S. S. E.	
37	GALOTIERRE (la). (ou St-PAUL). (Succursale.)	village	70	96	346	2.550	E. S. E.
38	Gatine (la). . . . .	hameau	3	8	2.050	S. E.	
39	Genétais (la). <i>M. Hignard et autres.</i> . . . .	village	9	35	3.800	S. S. E.	
40	Goulet (le). (Partie du bourg.) . . . . .	village	»	»	0.150	N. E.	
41	Guzoie (la). . . . .	village	4	16	3.800	S. E.	
42	Grand'Haie (la). . . . .	village	24	87	2.400	E. S. E.	
43	Houssaie (la). <i>M<sup>rs</sup> Guillet et Crossac.</i> . . . .	borderies	2	9	2.550	S. E.	
44	Ile (la Basse). . . . .	village	29	30	112	0.950	N. N. E.
45	Ile (la Haute). . . . .	village	103	423	1.750	E. N. E.	
46	Ile Macé. <i>M. Macé.</i> . . . .	maison	1	13	2.000	E. N. E.	
47	Jaguère (la). . . . .	village	11	51	2.200	S.	
48	Janct (le). . . . .	village	12	46	3.800	E. S. E.	
49	Lande (la Petite). . . . .	village	28	112	2.200	S. E.	
50	Landes (les Basses). . . . .	village	43	155	2.900	E. S. E.	

## VILLAGES, BORDERIES, DOMAINES ... DE REZE EN 1856

La désignation aussi est intéressante : nous ne pouvons confondre le château avec la fabrique ou le moulin, mais la différence est plus subtile entre borderie, métairie, ou maison, et que dire de la différence entre village et hameau ?

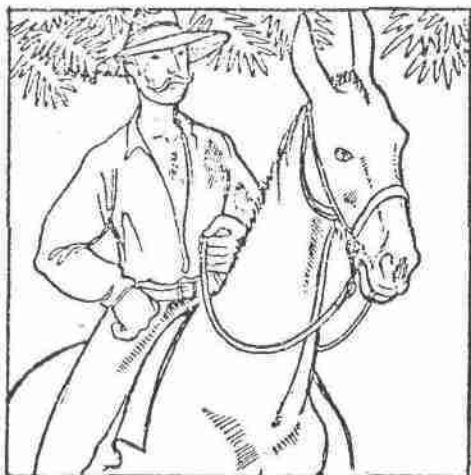
Bien sûr, le village est plus important que le hameau mais à y regarder de plus près nous

voyons par exemple que la Chênaie avec 4 ménages et 21 habitants est qualifiée de hameau, alors que la Carterie avec ...4 ménages et 21 habitants a droit au titre de village ! ■

L. BIRON

Numéros d'ordre.	NOMS DES LIEUX.	Désignation.	Nombre de ménages	Population	DISTANCE au chef-lieu communal	Orientement.	
51	Landes (les Petites).	borderie	1	4	4.350	S. E.	
52	Landreau (le Bas).	village	7	23	1.200	S. S. E.	
53	Landreau (le Haut).	village	16	69	1.600	S. S. E.	
54	Mahaudières (les). <i>M. Lambert, J.</i>	maison	1	4	1.100	E. S. E.	
55	Mauperthois.	village	26	99	0.750	S. E.	
56	Mirette (la).	borderie	1	3	3.800	S. E.	
57	Morinière (la).	village	21	33	117	3.400	E. S. E.
58	Morinière (la Haute).	métairies	2	13	3.500	E. S. E.	
59	Moulin des Barres. <i>M. Petiteau.</i>	m <sup>l</sup> à vent	1	10	4.400	S. E.	
60	Moulin de la Bauche. <i>M. Albert.</i>	m <sup>l</sup> à vent	1	7	4.500	S. S. E.	
61	Moulin Blanc. <i>M<sup>me</sup> veuve Hardy.</i>	m <sup>l</sup> à vent	1	5	0.425	E. S. E.	
62	Moulin du Bourg. <i>M. Grignon.</i>	m <sup>l</sup> à vent	»	»	0.450	S. E.	
63	Moulin de la Cochaunière. <i>M. Lambert.</i>	m <sup>l</sup> à vent	1	2	0.600	E. S. E.	
64	Moulin du Grand-Clos. <i>M. Visonneau.</i>	m <sup>l</sup> à vent	»	»	1.000	E.	
65	Moulin (le Grand). <i>M. Nau.</i>	m <sup>l</sup> à vent	2	5	18	0.800	E. S. E.
66	Moulin de la Lande du Chatelier. <i>M. Albert</i>	m <sup>l</sup> à vent	1	10	3.600	S. E.	
67	Moulin de la Mahaudière. <i>M. Lambert, J.</i>	m <sup>l</sup> à vent	»	»	1.100	E. S. E.	
68	Moulin du Petit Cartier.	m <sup>l</sup> à vent	»	»	2.200	E. S. E.	
69	Moulin de Praud. <i>M. Godin.</i>	m <sup>l</sup> à vent	»	»	3.000	S. S. E.	
70	Naudières (les). <i>M. Demangeat, G.</i>	métairies	4	5	29	3.500	S. E.
71	North'House.	village	24	29	121	0.650	N. N. O.
72	Ouche Divier (V).	village	6	31	3.200	E. S. E.	
73	Petit Grand-Clos (le).	hameau	2	3	13	1.000	E.
74	Pinier (le).	village	8	11	31	2.650	E. S. E.
75	Pont-Rousseau.	village	98	146	614	1.950	E.
76	Port au Blé (le).	village	42	43	113	1.800	E.
77	Praud (le). <i>M. Chenantais, Ph.</i>	domaine	5	31	3.350	S. S. E.	
78	Pront (le). <i>M. Babin et autres.</i>	village	12	36	2.250	E.	
79	Puits-Baron (le).	village	23	32	98	2.000	E.
80	Quéralière (tr).	village	»	»	4.100	S. E.	
81	Ragon. (Section du bourg.)	hameau	4	19	3.800	S. E.	
82	Ragon. (Section de Saint-Paul.)	village	25	81	3.900	E. E.	
83	REZE.	Bourg	113	115	414	»	»
84	Robinière (la). <i>M. Galicier.</i>	hameau	5	14	4.300	S. E.	
85	Rivières (les).	hameau	5	20	0.450	S. E.	
86	Saint-Lucien.	domaine	1	3	10	0.400	E. N. E.
87	Sausonnière (la). <i>M. le comte de Rezé.</i>	métairies	2	18	2.500	S. S. E.	
88	Tête des Mottes (la). <i>M. Guillou.</i>	maisons	»	»	300	E. N. E.	
89	Trentemoult.	village	419	1311	1.350	O. N. O.	
90	Trocardière (la). <i>M. le comte de Rezé.</i>	domaine	6	34	1.650	S.	
91	Trois Moulins (les).	village	67	73	285	3.000	S. E.
92	Verdure (la).	village	13	41	186	2.400	E.
93	Verrerie (la). <i>M<sup>l</sup>le Sauvaget.</i>	borderie	2	10	5.000	S. E.	
94	Vivier (le).	borderie	1	3	4.050	S. E.	
Total.			m <sup>2</sup> ous, 1646	1859	6940		

**LES RELATIONS MARITIMES ET COMMERCIALES  
DE NANTES ET PAIMBOEUF  
AVEC LES ILES DE L'OCEAN INDIEN AU XIXE SIECLE  
LES VOYAGES DE MULES**



Deux îles de l'Océan Indien, l'Île de France ou Maurice, Bourbon ou la Réunion jalonnaient, avant le percement du canal de Suez, l'ancienne route maritime qui reliait la France aux Indes en passant par le Cap de Bonne-Espérance.

Un des principaux créateurs de notre empire colonial, Richelieu, avec son génie pratique, avait senti tout le profit que la possession de ces îles assurerait à notre commerce extérieur. Mais ce ne fut qu'en 1648, six années après sa mort, qu'une expédition conduite par Prony nous livra la Réunion et seulement en 1712 que les Hollandais nous abandonnèrent Maurice.

Dès ces époques, les deux grands ports de l'Atlantique, Nantes et Bordeaux, établirent avec ces nouvelles possessions des relations commerciales qui se développèrent par la suite d'année en année.

Au début du siècle dernier, les armateurs nantais, ne pouvant plus trafiquer le bois d'ébène avec les Antilles, du fait de l'abolition de l'esclavage, y dirigèrent leurs activités. Le

succès couronna leurs efforts et les échanges commerciaux furent de plus en plus importants. Pour la Réunion, seule, ils se chiffraient, vers 1850, à plus de 110 millions de francs or.

On assista alors à la création de nouvelles maisons d'armement. De nombreux navires, construits pour la plupart à Nantes et à Paimbœuf, partirent désormais de ces ports pour Bourbon et l'Île de France, faisant incidemment un ou plusieurs voyages intermédiaires à la Côte de Coromandel, au Bengale et même jusque dans les mers de Chine et revenant en France avec une cargaison de sucre et autres denrées exotiques après une ou deux années d'absence.

Les marchandises chargées à Nantes pour les îles de l'Océan Indien étaient extrêmement diverses ; des poissons salés ; morues, maquereaux ; du lard salé, des saindoux, du beurre, du sucre raffiné, des fromages, des blés, des cordages, des bougies, de la porcelaine, de la chaux, des madriers, etc. On exportait aussi des chevaux, des vaches, des chèvres, mais surtout des mules.

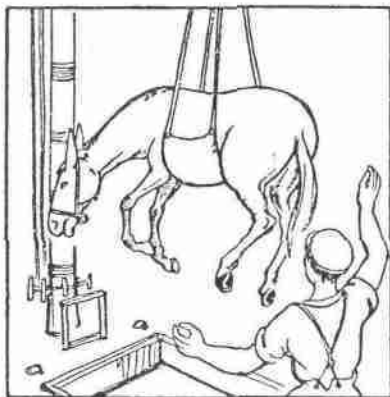
En effet, dans ces deux îles, la nature du terrain ne permettait pas l'emploi général de chevaux et de bœufs pour les besoins de l'agriculture ; seules les mules possédaient les qualités requises : adaptation aux conditions climatiques, résistance à l'effort, sûreté dans la marche. Mais le mulet est stérile et la mule rarement féconde d'où demandes continuelles et par conséquent trafic, pour ainsi dire ininterrompu, entre nos ports et ces îles et ce, pour le plus grand profit de l'industrie mulassière du Poitou et du commerce maritime nantais et paimblotin.

Pourquoi le Poitou ? Parce que des quatre principaux centres de production : le Massif Central, les Cévennes, les Pyrénées et le Poitou, c'est ce dernier qui produit les mules les plus estimées. Fortes et résistantes, elles peuvent être utilisées non seulement pour le bât, mais aussi pour le labour et même pour le gros camionnage. Le centre d'élevage du Poitou présentait donc, sur les autres, deux avantages : qualité des animaux et proximité des ports exportateurs.

Quel était le nombre d'animaux exportés annuellement ? Certainement plusieurs milliers.

Il n'existe pas de statistique complète permettant de donner un chiffre précis. Tout ce que l'on peut relever dans les archives de la Marine c'est que, en 5 ans, de 1853 à 1858, 5 491 mules ont été embarquées, soit une moyenne annuelle de 1 098 avec un pourcentage de perte de 3,02 en cours de voyage ce qui représente environ 18 navires muletiers partant annuellement de Nantes et/ou Paimbœuf, pour seulement les 6 maisons d'armement qui avaient répondu à la demande de pertes que l'Administration en Chef avait adressée à tous les armateurs. On remarquera donc que, pour ces six maisons, les pertes, pendant les traversées, sont relativement faibles pour ces années-là. Il n'en fut pas toujours ainsi. Des cargaisons entières ou presque furent quelquefois jetées à la mer. Le capitaine Luc Béliard disait que le fait lui était arrivé une fois au cours d'une campagne du *Mayotte-et-Nossi-Bé*. En 1838, une épidémie sévit sur presque toutes les cargaisons ; les bêtes restaient deux ou trois jours sans prendre de nourriture, sans

boire une goutte d'eau ; le troisième jour, le sang leur sortait par la bouche et le nez ; en cinq minutes elles étaient mortes. Le



capitaine Frédéric Soreau en perdit 12 de cette maladie, cette année 1838, pendant une traversée du *Bisson*.

Les mules étaient achetées par l'entremise de courtiers dans les villages du Poitou. On les groupait à Loudun,

Bressuire, Parthenay, Niort, puis on les amenait à pied par Châtillon, l'Oie, Montaigu, Clisson, Pont-Rousseau. Un conducteur suffisait pour 10 bêtes et se contentait de cent sous par jour, frais de déplacement en plus.

Le courtier responsable de la qualité et du bon état des animaux prenait 20 F de courtage par tête, soins au port d'embarquement et nourriture non compris.

De Pont-Rousseau, les mules destinées aux navires mouillés sur rade de Paimbœuf, étaient embarquées sur des barges, déchargées dans ce port et mises, en attendant leur embarquement définitif, dans une vaste écurie située au Haut Paimbœuf, face au Calvaire, où les armateurs et les capitaines les réceptionnaient. La veille ou l'avant-veille du départ, on les conduisait à la chaussée de la Pierre-à-l'Aigle, à cette époque accessible aux gros navires dans sa partie ouest et plus tard, lorsque les opérations de chargement n'y furent plus possibles du fait de l'amoncellement des vases, on utilisa un curieux bateau plat, à passerelle mobile, sorte de pont-levis fixé à la proue que l'on abaissait pour le chargement ou le déchargement. On les conduisait par ce moyen sur rade au mouillage



du navire exportateur. A Nantes, l'embarquement se faisait par les moyens du bord ; on passait une sangle sous le ventre de la bête, on l'élevait jusqu'à l'aplomb du panneau puis on la descendait doucement dans la cale.

Le prix des mules à la ferme variait sensiblement suivant leur qualité et l'importance de la demande. Le prix moyen, en 1850, est de 500 F auquel il faut ajouter pour obtenir le prix de revient rendu Réunion-Maurice :

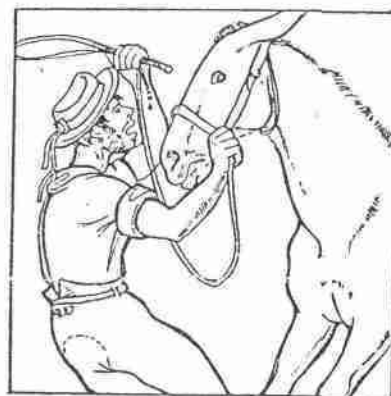
1 → Frais de conduite, commission et nourriture de la ferme à Nantes	30 F
2 → Transport à Paimbœuf, frais d'embarquement, nourriture à Paimbœuf et à bord pendant la traversée	150 F
3 → Fret de Paimbœuf aux Îles	200 F
4 → Frais divers aux Îles	<u>75 F</u>
Total	955 F

Toute bête vendue au-dessus de ce prix constituait un bénéfice pour l'opération. Et pour s'occuper de tous ces animaux on embarquait un homme qualifié, le muletier qui, avec le cuisinier, avait sur le navire le grade d'officier non marinier, parce que non inscrit, payé de 50 à 60 F par mois de voyage. Il en coûtait 800 F à l'armement pour transformer la cale en parc à mules : 300 F de bois et 500 F de façon.

Pour 60 mules que chargeait en moyenne un navire, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il fallait :

→ 41 000 kg	de foin pressé	à	48 F	les	1 000 kg
→ 1 600 kg	de paille	à	44 F	les	1 000 kg
→ 2 400 kg	d'avoine	à	14 F	les	100 kg
→ 4 000 kg	de son de boulanger	à	5 F	les	50 kg
→ 6 600 kg	de son de Nantes	à	4 F	les	50 kg
→ 1 600 kg	d'orge concassé	à	9 F	les	65 kg
→ 3 500 kg	d'orge en gain	à	8 F	les	65 kg
→ 4 000 kg	de fèves				
→ 800 kg	de graines de lin				
→ 65 500 kg	soit pour chaque bête un peu plus de 1 000 kg.				

Le tonnelier devait confectionner 94 barriques à eau, si le navire possédait une "cuisine distillatoire" et 300 de plus dans le cas contraire. Si par malheur la cuisine distillatoire éclatait comme le fait se produisit le 30 mars 1853 à bord du *Jacques-Gabriel*, commandé par le capitaine Henry Maugat, il fallait récolter l'eau de pluie dans des toiles à voiles tendues sur le pont — à condition qu'il plût — en attendant que l'instrument fut réparé par les moyens du bord, ce qui causait «un tracas du diable».



On se doute bien qu'avec cette cargaison vivante la traversée n'était pas de tout repos, même par temps calme ; les bêtes, énervées par l'immobilité, la chaleur et le séjour prolongé en cale, étaient difficiles, quelquefois impossibles à tenir ; et c'était bien autre chose quand la tempête, l'ouragan, rencontrés si souvent dans les parages du cap de Bonne-Espérance, faisaient tanguer et rouler le navire ; le capitaine notait avec son laconisme habituel : les mules souffrent beaucoup.

Aussi était-ce un soulagement quand dans les brumes matinales après deux mois et demi ou trois mois de traversée, on apercevait Maurice. Si dans cette île la position du marché des mules n'était pas favorable, le navire appareillait le lendemain pour la Réunion et mouillait à Saint-Denis après quelques heures de traversée généralement sans histoire.

Le lendemain de l'arrivée paraissait sur le journal local l'annonce de la vente à l'encan des mules pour le jour suivant. Si le capitaine avait eu la chance d'arriver avant qu'un autre navire ne fut passé, il voyait se presser sur la place publique de nombreux acheteurs lesquels, en connaisseurs, se disputaient les bêtes à coup de piastres. En 1853, elles valaient de 200 à 210 piastres suivant l'état, quelquefois plus, quelquefois moins, laissant, à 5 F la piastre, un bénéfice variant entre 45 F — considéré comme très médiocre - et 95 F par tête — considéré comme bon.

Avec le bénéfice produit par la vente des animaux et autres marchandises, un navire devait couvrir à l'aller tous ses frais d'armement. Ce sont donc les frets des

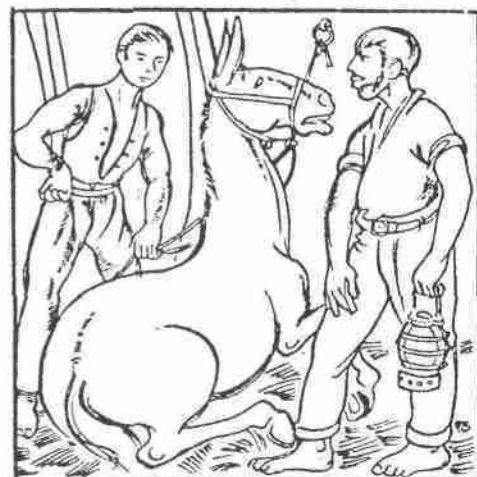
voyages intermédiaires ou celui du retour qui, avec les gains résultant de la vente des marchandises traitées, constituaient le plus clair des bénéfices de l'opération. Ces derniers variaient considérablement d'une campagne à l'autre. Ainsi, après prélèvement des commissions des armateurs et du capitaine, la campagne 1854-1855 de l'*Alphonse* rapporta 119 270,50 F et celle de 1855-1856 du même navire, 77 133,10 F, alors que la campagne 1851-1852 du *Jacques-Gabriel*, navire plus petit, avait laissé 37 653,40 F de bénéfices nets et que celle de 1852 s'était soldée par 134 F de perte.

Les mules ne partent plus de nos ports pour ces destinations lointaines, remplacées, depuis de longues années, par un puissant matériel agricole automobile en provenance de tous pays ■

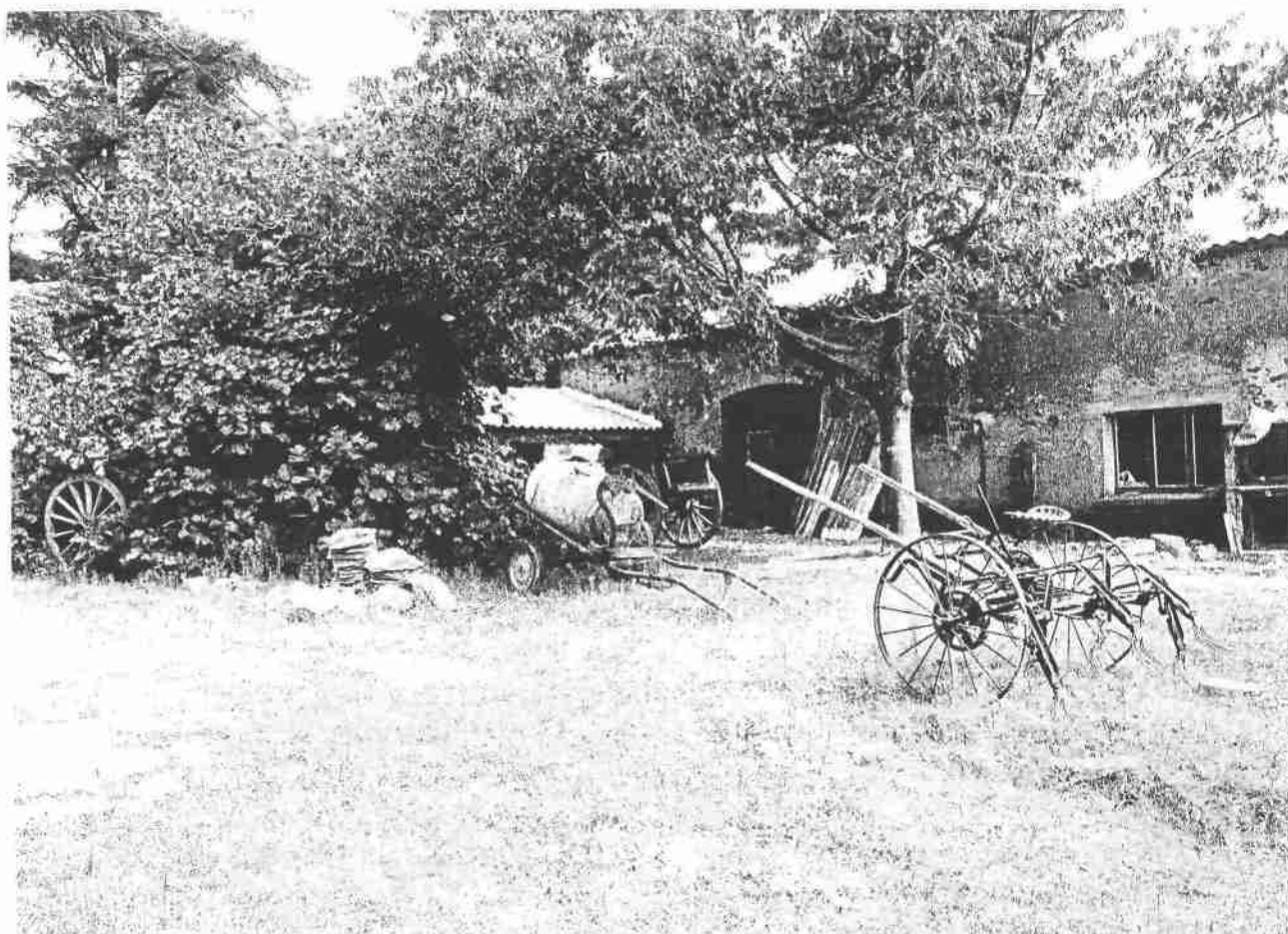
EMMANUEL MAUGAT

*Illustrations de Jean Bruneau.*

Cahier des Salorges.



## INFORMATIONS



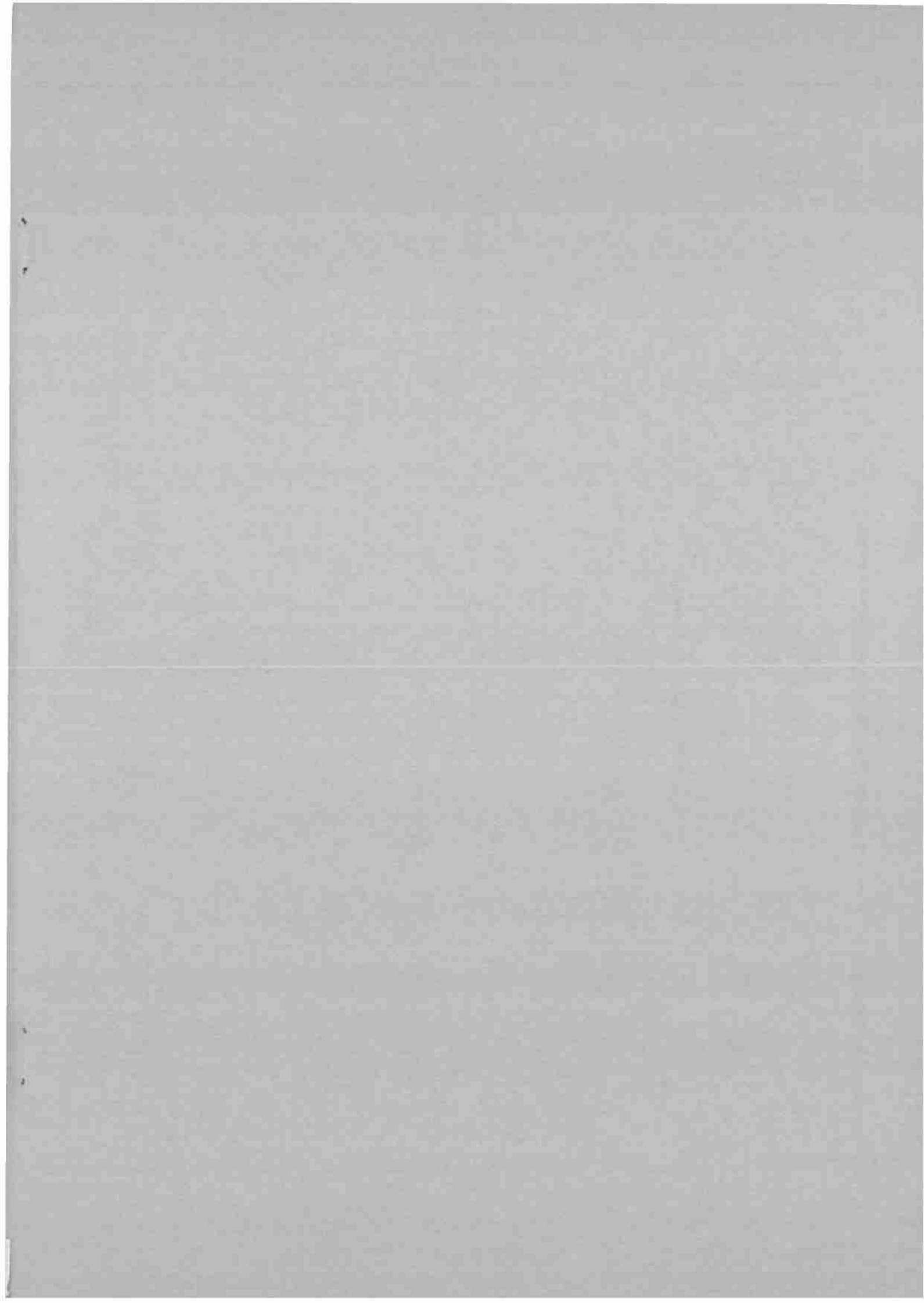
COUR INTÉRIEURE DU LOGIS DE PRAUD (Y. VINCE)

Pour recevoir gratuitement les bulletins "*l'Ami de Rezé*", adhérez à l'Association des Amis de Rezé" — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1998 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.)

Mise en page : A.B.S. REZE  
Imprimerie Mairie de Rezé

Responsable Bulletin  
Liliane BIRON



6500 117